

Conseils de médecins et précautions pour les vaccinations

Vous pouvez être en situation de devoir recevoir un vaccin avec aluminium. Nous avons réunis quelques éléments qui vous permettront de vous vacciner ou vacciner vos enfants en limitant les risques liés à cet adjuvant.

NB: Tous ces conseils ne représentent en aucun cas une prescription médicale, mais une réflexion générale à moduler et à discuter avec le médecin traitant de confiance, en fonction de chaque situation individuelle.

Lorsque vous effectuez une vaccination: lisez la notice et les contre-indications avant l'injection et demandez à votre médecin de noter la marque commerciale du vaccin et son numéro de lot sur le carnet de vaccination et sur votre fiche de patient ainsi que le point d'injection (deltoïde droit ou gauche); en cas d'effet indésirable, ces informations peuvent être cruciales.

Cette fiche de conseil a été élaborée avec le concours du pédiatre, le Dr Dominique Le Houézec, et pour la partie homéopathie, celui du Dr Daniel Scimeca, président de la Fédération Française des Sociétés d'Homéopathie.

Il n'est plus possible depuis 2008 de se procurer un vaccin DTPolio (diphtérie, tétanos, polio), situation paradoxale puisque ces trois vaccinations sont légalement obligatoires chez le jeune enfant. De plus, ce DTPolio était sans aucun adjuvant... Comment faire face à cette pénurie qui oblige à utiliser des vaccins qui, d'une part ont plus de valences que celles qui sont obligatoires, et d'autre part contiennent de l'adjuvant aluminique ?

Chez le jeune enfant:

La vie en collectivité (halte-garderie, crèche, école...) oblige les parents à réaliser au minimum ces trois vaccinations obligatoires (D+T+P), selon les modalités indiquées par le ministère de la Santé :

Primo-injection - Obligatoire		Rappels	
		Obligatoire	Recommandé
Diphtérie	1 ^{re} injection à 2 mois	à 11 mois	à 6 ans,
			entre 11 et 13 ans,
	2 ^e injection à 4 mois		à 25 ans,
			à 45 ans,
			à 65 ans,
			puis tous les 10 ans
Tétanos	1 ^{re} injection à 2 mois	à 11 mois	à 6 ans,
			entre 11 et 13 ans,
	2 ^e injection à 4 mois		à 25 ans,
			à 45 ans,
			à 65 ans,
			puis tous les 10 ans
Poliomyélite	1 ^{re} injection à 2 mois	à 11 mois,	à 25 ans,
		à 6 ans,	à 45 ans,
	2 ^e injection à 4 mois	et entre 11 et 13 ans.	à 65 ans,
			puis tous les 10 ans

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F704>

Pour les parents qui souhaitent se limiter au seul D +T+P, il est possible d'en obtenir en passant commande au laboratoire producteur Sanofi-Pasteur (2 Avenue Pont Pasteur 69000 Lyon, Fax 04 37 37 76 67) par le biais de sa pharmacie habituelle, où il sera livré. Il s'agit en fait d'un « kit » **associant le Vaccin Diphtérique et Tétanique Adsorbé® (donc **AVEC aluminium**) et le vaccin Imovax Polio® (qui ne doivent pas être mélangés mais injectés séparément).**

Le Revaxis® est aussi un vaccin D+T+P (avec aluminium). Mais il n'est pas autorisé pour les nourrissons et enfants de moins de 6 ans car il est inefficace à cet âge. Il ne sera pas reconnu par les

responsables des collectivités comme suffisant. Pour les parents désirant réaliser un vaccin DTCoqPolio, il faut se faire prescrire un vaccin Infanrix Tétra ou un vaccin Tétravac (Le premier contient 0,5 mg d'aluminium contre 0,3 mg pour le second, par contre l'Infanrix Tétra ne contient pas de conservateurs alors que le Tétravac contient du phénoxyéthanol et du formaldéhyde). Si on ne peut obtenir qu'un vaccin Infanrix Quinta du fait de pénuries d'approvisionnement, il suffit de ne réaliser que la partie liquide du vaccin contenue dans le flacon (DTCoqPolio) sans la reconstituer avec la valence de l'Haemophilus Influenzae qui est sous forme lyophilisée dans un flacon à part.

Pour les parents qui souhaitent protéger en plus leur enfant contre l'Haemophilus, il faut une prescription d'Infanrix Quinta ou de Pentavac (avec les mêmes remarques de différence de composition entre ces deux vaccins que dans le paragraphe précédent).

Nous déconseillons la pratique d'un vaccin hexavalent, Infanrix Hexa ou Hexyon, vaccins qui contiennent la valence de l'hépatite B, inutile à cet âge de la vie.

Chez l'enfant qui n'est pas en collectivité :
(gardé à domicile ou chez une assistante maternelle, seul ou avec 2 autres enfants maximum), les risques de contamination sont infimes et ce, d'autant plus que

le bébé est allaité. Les conseils en matière de vaccin seront les mêmes mais peuvent être notablement décalés dans le temps. Il est souhaitable de ne pas réaliser la première injection avant l'âge de 6 mois, voire un peu plus tard selon le contexte et le mode de vie, et d'espacer les injections en respectant si possible les délais indiqués ci-dessus.

Dans tous les cas, refusez une vaccination chez un bébé malade, fatigué ou convalescent, ou en période épidémique (grippe, bronchiolite...) ou encore lors d'une phase d'incubation possible (contact direct récent avec un autre enfant malade).

Faire boire des biberons de lait reconstitués avec de l'**eau riche en silice** (type Volvic ou certaines autres eaux de source de montagne) pendant au moins 10 jours et plus si possible, car la silice est un chélateur de l'aluminium.

Pour les familles où l'on utilise l'homéopathie, voici le conseil apporté par le Dr. Scimeca, Président de la Fédération Française des Sociétés d'Homéopathie, tel qu'il est publié sur le site internet Passeport Santé, reconnu pour sa qualité et son sérieux: Une solution possible est de drainer chaque vaccination par quelques granules homéopathiques utilisés systématiquement avant et après. Prendre « thuya 9

CH, 5 granules le matin et silicea 9 CH, 5 granules le soir, les cinq jours qui précèdent et les 5 jours qui suivent chaque vaccin ». Il complète ainsi pour les vaccins contenant de l'aluminium : on pourra y adjoindre une préparation sur une durée de deux semaines avant le vaccin. On prendra alumina 4 CH (médicament homéopathique préparé à partir d'aluminium dilué et dynamisé) 5 granules le matin et Bauxite 4CH (le minerai d'aluminium), 5 granules le soir, durant les deux semaines qui précèdent.

Chez l'enfant plus âgé:

Un rappel vaccinal DTPolio est recommandé 5 ans après le premier rappel (vers 6 ans $\frac{1}{2}$) puis encore 5 ans plus tard (vers 11 ans $\frac{1}{2}$). Il est possible d'utiliser le vaccin DTPolio Revaxis pour ces rappels ou, si l'on veut y associer la coqueluche, le vaccin DTCoqPolio Boostrix Tétra.

Il est important d'être à jour de ces vaccins.

Plus d'information ici:

<https://www.vaccinssansaluminium.org/vous-etes/parent/#toggle-id-1>

Mais sur un plan strictement légal, personne ne peut imposer autre chose que ce qui est marqué dans ce tableau. Pour l'instant...

La source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F704>

Si vous voulez éviter tout vaccin avec aluminium, il faut savoir que, à cet âge-là, seul le vaccin contre la polio est obligatoire (pour l'instant). L'Imovax Polio est un vaccin contre la polio sans aluminium.

Les mêmes précautions s'imposent quant au choix du moment de la vaccination. A cet âge, il est de plus préférable d'éviter un effort physique, type entraînement sportif, dans les jours qui précèdent ou suivent la vaccination. La prise d'eau minérale très concentrée en silice (type Volvic), éventuellement aromatisée, est aussi recommandée à la place des boissons habituelles durant au moins une dizaine de jours voire beaucoup plus.

En cas d'antécédents familiaux directs de pathologies auto-immune, (sclérose en plaques, polyarthrite, diabète de type I, thyroïdite, lupus...) ou de myofasciite, demandez l'avis de votre médecin traitant à propos de l'utilité absolue de recourir à ces vaccins.

Afin d'éviter des rappels inutiles ou trop rapprochés, il est possible de réaliser auparavant, un dosage des anticorps post-vaccinaux anti-tétaniques et anti-poliomyélitiques (pris en charge par l'assurance maladie). Si leur taux est insuffisant, le rappel peut

alors être nécessaire.

Voir aussi les questions-réponses sur : [https://
www.vaccinssansaluminium.org/vous-etes/parent/](https://www.vaccinssansaluminium.org/vous-etes/parent/)

Chez l'adulte:

Un rappel vaccinal est conseillé vers 21/22 ans puis tous les 20 ans. Ceci peut également être modulé en fonction des risques de contracter les trois maladies dont les valences sont contenues dans le vaccin DTPolio, les antécédents familiaux et un éventuel dosage des anticorps post-vaccinaux.

Voir aussi les questions-réponses sur : [https://
www.vaccinssansaluminium.org/vous-etes/citoyen-
concerne/](https://www.vaccinssansaluminium.org/vous-etes/citoyen-concerne/)

Si vous êtes professionnel de santé, rendez-vous sur: [https://www.vaccinssansaluminium.org/vous-
etes/professionnel-de-sante/](https://www.vaccinssansaluminium.org/vous-etes/professionnel-de-sante/)

Attention: les approvisionnements en vaccins sont aléatoires, nous ne pouvons mettre à jour cette fiche en fonction des fluctuations. En cas d'indisponibilité de l'un des vaccins cités ci-dessus, parlez-en à votre médecin.

De la même manière, les aspects légaux des obligations sont susceptibles de changer; cette fiche tient compte de la situation début 2017

